

PFAS - Le Confédération doit lancer une étude nationale sur l'impact des polluants éternels dans le corps humain

Sonia Burri-Schmassmann (Verts)

En septembre, le Conseil fédéral a annoncé l'abandon de l'Etude suisse sur la santé. Cette décision suscite une vive inquiétude. L'étude visait à mieux comprendre les effets des PFAS - ces polluants éternels - sur la santé de la population suisse et à établir les liens entre leur présence dans l'organisme et certaines maladies.

Le projet prévoyait le suivi régulier de quelque 100'000 volontaires sur une période d'au moins vingt ans, avec des analyses d'urine et de sang. Une étude pilote, déjà menée dans ce cadre, a révélé la présence des PFAS dans la totalité des 800 échantillons prélevés dans les cantons de Vaud et de Berne. Ces résultats alarmants confirment la nécessité d'une approche coordonnée et de long terme. L'étude aurait constitué un outil essentiel pour la politique de santé publique et la prévention. Les PFAS sont reconnus pour leurs effets toxiques sur la santé et l'environnement. Leur exposition est associée à une augmentation des risques de cancers, notamment du rein et des testicules, à des troubles hormonaux et immunitaires, à des atteintes au foie, à une diminution de la fertilité, ainsi qu'à des perturbations du développement chez les enfants.

Renoncer à cette étude représente une erreur majeure. Les cantons du Valais, de Neuchâtel et de Vaud, par la voix de leurs ministres de la santé, ont exprimé leur incompréhension. Le conseiller d'Etat valaisan Mathias Reynard a même adressé un courrier à la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider pour demander la poursuite du projet.

Seule la Confédération dispose des moyens nécessaires pour garantir une couverture nationale, mobiliser les ressources scientifiques adéquates et assurer la cohérence d'une telle démarche. Protéger la population fait partie intégrante du côté de l'Etat. La santé publique ne saurait être sacrifiée sur l'autel des économies à court terme. Ne rien entreprendre reviendrait à exposer la population et l'environnement à un ennemi invisible.

En conséquence, le Parlement jurassien appelle le Conseil fédéral à reconnaître les conséquences sanitaires des PFAS sur la population suisse et à relancer sans délai une étude nationale permettant d'en évaluer l'impact sur le corps humain.

Sonia Burri-Schmassmann (Verts)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Sophie Guenot (PCSI)
- Jelica Aubry-Janketic (PS)
- Ismaël Vuillaume (PVL)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Patrick Cerf (PS)
- Joël Burkhalter (PS)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Claude Schlüchter (PS)

- Quentin Haas (PCSI)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Katia Lehmann (PS)
- Pierre-André Comte (PS)
- Ivan Godat (Verts)
- Romain Schaer (UDC)
- Magali Rohner (Verts)
- Lionel Montavon (UDC)
- Baptiste Laville (Verts)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Sarah Gerster (PS)
- Michel Périat (PLR)
- Alain Beuret (PVL)
- Florence Chaignat (PS)
- Yann Rufer (PLR)
- Fabrice Macquat (PS)
- Roberto Segalla (Verts)
- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)
- Vincent Wermeille (PCSI)
- Gauthier Corbat (Le Centre)
- Olivier Goffinet (Le Centre)
- François Monin (Le Centre)
- Bernard Studer (Le Centre)
- Florence Boesch (Le Centre)
- Valérie Bourquin (PS)
- Jean Froidevaux (PCSI)
- Rolf Amstutz (PLR)
- Aline Nicoulin-Riat (PLR)
- Sandra Nobs (PLR)
- Jocelyne Mérat Diop (PS)

Intervention déposée officiellement le 19 novembre 2025